



Breton langue scolaire, breton langue etrangere? :
A propos de quelques observations de classes
bilingues et immersives en Bretagne

メタデータ	言語: fra 出版者: 公開日: 2010-06-22 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: Pungier, Marie-Françoise メールアドレス: 所属:
URL	https://doi.org/10.24729/00005943

Breton langue scolaire, breton langue étrangère ?

A propos de quelques observations de classes bilingues et immersives en Bretagne

Marie-Françoise Pungier

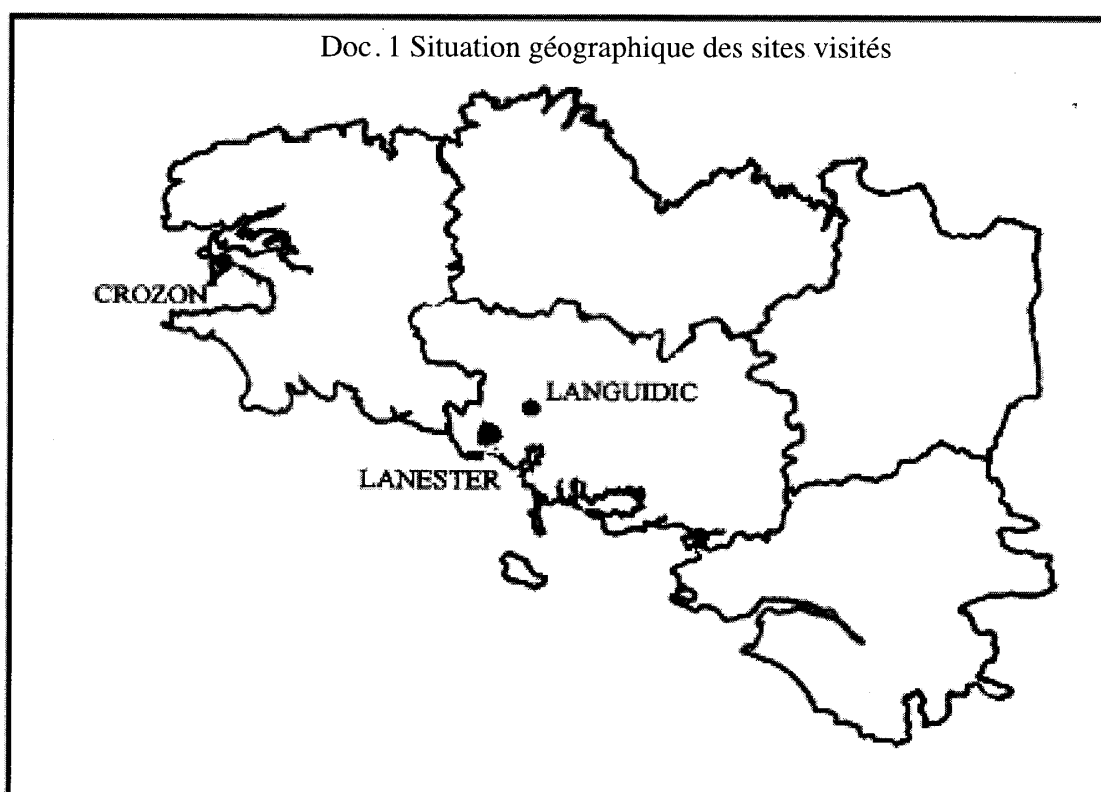
Au mois de mars 2005, dans le cadre de recherches sur l'enseignement bilingue régional en France, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs écoles en Bretagne, d'assister à des cours et donc d'observer des mises en pratique réelles de ce principe pédagogique¹. Pour une telle expérience, il faudrait que le matériel à collecter le soit sous toutes ses formes : visuelles, sonores, ... Or, il ne reste bien souvent de ces quelques heures passées au fond des salles de classe que des notes griffonnées sur un carnet, des mots saisis au vol dans les cours de récréation en questionnant les enseignants sur tel ou tel point de leur parcours professionnel ou de leur pédagogie. Pour ces raisons, entre autres, l'ensemble des données recueillies lors de ces "voyages scolaires" sert ici de base à un compte rendu seulement, qui se voudrait cependant le reflet aussi précis que possible de ce qui se fait à un moment donné dans les systèmes d'enseignement bilingues (classes des réseaux Div Yezh (enseignement public) et Dihun (enseignement privé)) et immersif (classes Diwan). Il sera question dans les lignes qui suivent des établissements suivants (cf. document 1 ; *situation géographique des sites visités*) :

- Ecole primaire publique Romain Rolland à Lanester, Morbihan ; visite les mardi 1er et jeudi 3 mars 2005 ; cette première expérience a permis de prendre connaissance de l'existence de la manifestation de la "dictée en breton", à laquelle participaient des enfants des classes bilingues de cet établissement, et a ainsi donné lieu à un après-midi d'observation d'un autre genre, le samedi 5 mars 2005;
- Ecole primaire Diwan de Crozon, Finistère ; visite le vendredi 4 mars 2005;
- Ecole primaire Notre Dame des Fleurs, Languidic, Morbihan ; visite les lundi 7 et mardi 8 mars 2005.

Le titre retenu ici peut sembler posséder à première lecture un petit côté provocateur mais il correspond en réalité beaucoup plus à une volonté d'insistance sur la question de savoir si la discipline enseignée, le breton, en est une qui est traitée comme les autres ou pas, ou du moins à égalité avec elles, et en même temps, à celle d'une accentuation de sa spécificité à l'intérieur de toutes celles-ci, puisqu'il s'agit d'en gérer une de nature un peu

différente des diverses matières scolaires habituellement au programme à l'école primaire, car appartenant à l'ensemble "langues vivantes", groupe dont chacun des éléments doit – devrait ?– susciter des pratiques de cours adaptées.

Cependant, ce principe voulu de lecture des faits doit prendre en compte une dimension nationale pour le moins forte... La recherche de l'égalité de traitement symbolique et effectif entre les différentes disciplines, celle de pratiques pédagogiques convenant au domaine linguistique ne sauraient faire oublier une importante inflexion de départ : parmi les matières enseignées, l'une se distingue de ce groupe, le français. En effet, il ne semble pas totalement en faire partie quand il s'inscrit dans le cadre de l'école élémentaire : dans le guide édité par le CNDP / XO éditions, un intertitre, dès la page 8, précise qu'"au cœur des apprentissages", se trouve "*la maîtrise de la langue*"², et la quatrième de couverture annonce, sans l'ombre d'un doute, que "*l'apprentissage de la langue française, [est] la clé d'accès à tous les enseignements*"³. C'est dans ce contexte particulier, dont tous les éléments historiques ne sont pas repris ici, bien loin de là !, mais qui en forme la toile de fond indélébile que ce compte rendu s'inscrit.



Deux angles de description ont été privilégiés dans cette étude. Il est nécessaire tout d'abord de décrire les cadres généraux dans lesquels s'insèrent les classes observées, tant d'un point de vue matériel, humain, que pédagogique, et de dégager éventuellement ce qui

les rassemble ou ce qui les différencie. Ensuite, dans un second temps, il s'agit de voir comment le breton y est introduit, installé, pratiqué, vécu par les acteurs de cette pièce de la transmission d'une langue qui se joue au quotidien.

1. Cadres généraux

Trois écoles et cinq classes m'ont accueillie, pour des durées variables dues à des contingences matérielles différentes : une après-midi dans le cas le plus court à deux journées différentes dans les deux autres. Les conditions de pratique du breton dans le cadre du bilinguisme régional scolaire dépendent de l'environnement général dans lequel elle s'inscrit. Les limites de ce dernier doivent être recherchées au-delà des murs de la classe : elles se confondent avec celles du réseau auquel appartient la classe visitée. Le rappel de la spécificité des trois sortes de systèmes d'enseignement bilingue régional en Bretagne précède donc la description des groupes classes observés pour en assurer une meilleure compréhension.

réseaux et architectures

Les trois réseaux d'enseignement du et en breton, langue régionale, possèdent chacun leur histoire propre et leurs spécificités. Le document 2 regroupe sous forme de tableau quelques-unes de leurs principales caractéristiques⁴. La situation actuelle du bilinguisme scolaire en Bretagne avec ses extensions dans les secteurs traditionnels du public et du privé doit tout ou presque à la création des écoles Diwan, il y a un peu moins de trente ans. Mais l'antériorité de ce réseau n'implique pas pour autant sa préséance d'un point de vue numérique. En effet, il s'est agi là d'une création ex nihilo, due à la volonté de quelques-uns, d'où son impact, alors que les classes bilingues du public et du privé se sont installées au cœur d'"institutions" plus que centenaires, qui sont inscrites dans le paysage physique et mental de l'Hexagone et de ses habitants et ont participé à la construction d'une certaine histoire du pays.

Une autre des "faiblesses" structurelles de Diwan, qui ne doivent pas être assimilées à un moindre dynamisme pédagogique, apparaît à l'examen de ses rapports avec l'Education nationale, parmi lesquels il faut inclure la phase des négociations avec l'Etat pour son intégration qui se sont finalement soldées par un résultat négatif en 2002. Même si la situation actuelle (continuité dans le statut depuis 1994) correspond à un cas de figure identique à celui de l'enseignement privé, – les rapports relèvent du "contrat d'association" –, la jeunesse du réseau ne tourne pas toujours à son avantage dans la mesure où les investissements autorisés en sa faveur par les collectivités locales et territoriales sont

limités par la loi.

A contrario, public et privé, du fait de leur déjà longue existence, et de leur spécificité de départ qui est d'assurer l'enseignement monolingue, connaissent des lourdeurs ignorées par le réseau Diwan (existence de collèges pratiquant, dans la continuité des écoles maternelles et élémentaires, une pédagogie de l'immersion dans la langue et d'un lycée). L'antériorité de Diwan correspond donc en réalité simplement à un élément à caractère honorifique dans le cadre d'une comparaison des trois systèmes.

	écoles Diwan	filières bilingues du public	filières bilingues du privé
date de création	1977	1983	1990
relation à l'Etat	contrat d'association	directe	contrat d'association
implantation géographique	Bretagne + Paris depuis sept. 2004	Bretagne (Morbihan, Finistère, Côtes d'Armor privilegiés)	Bretagne (surtout Morbihan et Nord Finistère)
programmes	nationaux	nationaux	nationaux
buts	appropriation culture spécifique par bilinguisme précoce ; puis autres langues	bilinguisme précoce donc autres langues possibles	multilinguisme via le bilinguisme ; application méthode Artigal
mode d'accès au bilinguisme	immersion 100% jusqu'en CP français à partir du CE1	parité horaire breton - français principe du 50-50	parité horaire breton - français principe du 50-50
enseignant et enseignement de la langue	un enseignant par classe	un enseignant par classe (un enseignant par langue plus rare)	un enseignant par langue ou un enseignant par classe
langue d'apprentissage de la lecture	breton	français	français

Doc. 2 Les systèmes bilingues et immersif en quelques mots...

A la rentrée 2004-2005, les effectifs globaux pour les trois systèmes étaient les suivants : Diwan : 2896 ; Div Yezh : 3851 ; Dihun : 3659, soit un peu plus de dix mille enfants scolarisés en breton. Pour le primaire seul, 4424 d'entre eux y étaient inscrits, soit un peu plus de 40% du total bilingue et immersif.

Les trois écoles visitées sont toutes situées dans des agglomérations, mais d'importance variable et dans des zones de nature différente : une "vraie" ville, Lanester qui compte plus de vingt mille habitants, à proximité immédiate de Lorient, active sous-

préfecture du Morbihan qui la phagocyte et l'écrase de ses activités et de sa renommée ; une petite ville de bout du monde, dans le Finistère, Crozon et ses presque huit mille résidents permanents (quatre fois plus en saison !), mais située en pleine zone traditionnellement bretonnante ; Languidic, plus de six mille habitants, un gros bourg de campagne ou plutôt un exemple-type de nouveau centre de zone rurale, profitant de sa position à quinze-vingt minutes de Lorient par la voie express, qui reste une commune où le breton vannetais a encore quelque chance d'être entendu dans le quotidien.

Les bâtiments que les écoles occupent dans ces trois paysages différents reflètent pourtant le niveau de légitimité, qui leur est attribué symboliquement, entre autres dans une hiérarchie de type académique, mais pas seulement. Ils assurent normalement le degré de visibilité due à l'importance du rôle dévolu à l'institution scolaire par la société en général⁵, à la reconnaissance de sa capacité diplômante.

L'École primaire Romain Rolland est ainsi installée dans une zone résidentielle de Lanester, la plus grande des agglomérations, et sans doute la moins bretonnante des trois. Les bâtiments relativement récents de l'école s'ordonnent autour de deux grandes cours. A Languidic, ceux, plus vénérables, de l'École primaire Notre-Dame des Fleurs sont situés en plein "bourg". Dans ces deux cas, les classes bilingues font partie intégrante du paysage de l'école au même titre que celles monolingues et rien ne les en distingue. Par contre, à Crozon, l'originalité du statut de Diwan se lit dans les murs mêmes de l'école qui se trouve installée dans une maison d'une rue pavillonnaire calme. A l'arrière, plus que la petite cour goudronnée, c'est l'espace jardin, dont les enfants profitent aux récréations, qui accentue encore cette impression d'école alternative⁶, d'école à la campagne⁷.

Le système des écoles immersives Diwan est apparu en 1977, celui des classes bilingues de l'enseignement public en 1983, avec son association de parents d'élèves, Div Yezh, et son équivalent dans l'enseignement privé en 1990, avec Dihun. Les classes visitées ont à l'intérieur de ces réseaux des histoires différentes : les premières, à Crozon et à Lanester, datent de 1988, celle de Languidic de 2002⁸, c'est-à-dire que d'un côté, il y a celles qui ont déjà trouvé leur place dans la structure générale de l'école (à Crozon obligatoirement⁹, mais aussi à Romain Rolland) et celle qui fonctionne encore dans une phase d'implantation-consolidation, sans que cette situation crée des problèmes particuliers.

classes et niveaux

Les éléments évoqués précédemment influent de manière directe ou indirecte sur l'organisation des classes bilingues ou immersives dans ces écoles. Même si les chiffres du nombre d'enfants scolarisés dans l'enseignement bilingue ou immersif indiquent depuis les débuts des augmentations annuelles fortes – de l'ordre de 10 à 15%, multiplication par cinq en 10 ans, 10406 enfants en 2005 pour l'ensemble des trois secteurs, tous niveaux confondus–,

il faut bien voir qu'elles se rapportent à l'ensemble des cinq départements, version historique, du territoire breton, et à Paris depuis 2004, et qu'en réalité, il s'agit toujours, dans la population d'âge scolaire, d'une minorité qui est concernée (1% environ).

Par ailleurs, à côté de ces chiffres d'élèves, il ne faut pas oublier que même si le nombre d'établissements impliqués dans ce genre d'enseignement progresse lui aussi tous les ans – mais certainement pas assez aux yeux des représentants des associations de parents des élèves scolarisés dans les secteurs bilingues ou immersif !¹⁰ – ils ne représentent là encore qu'une part infime du total, et ce sans que la politique de regroupement autour de pôles joue de rôle particulier, du moins pour l'instant, puisqu'elle correspond à l'idée relativement récente ou plutôt depuis peu mise en place de création de bassins d'alimentation, en particulier pour le secondaire, toujours trop fragile, par le biais d'ouvertures de plusieurs filières dans deux ou trois écoles différentes d'un même secteur géographique¹¹.

Les rapports entre les chiffres des écoles et le nombre d'enfants inscrits dans une filière bilingue, tous niveaux confondus, donnent le tableau suivant pour l'année 2004-2005 :

département	Finistère	Morbihan	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Loire- Atlantique	Paris
nombre d'établissements offrant un enseignement bilingue ou immersif	57	50	26	9	5	1
nombre d'enfants inscrits	4333	3183	1761	718	393	18
nombre moyen d'enfants par école	76	63	67	79	78	18

Doc. 3 Rapport entre le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'établissements offrant un enseignement bilingue ou immersif dans les départements historiques bretons et Paris¹²

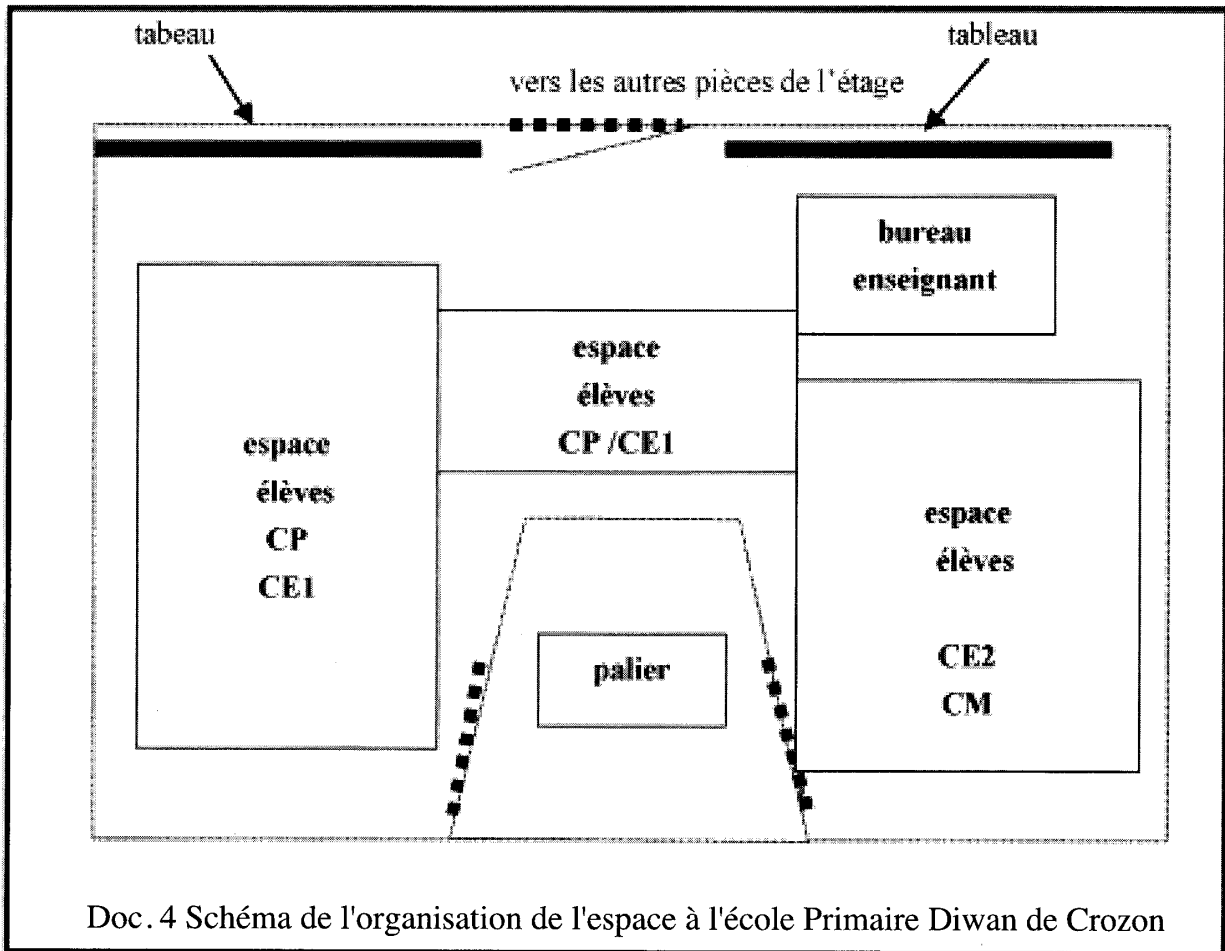
Sachant que l'école élémentaire comprend traditionnellement cinq niveaux¹³, les classes de cours préparatoire, noté ensuite CP, celles des cours élémentaires 1 et 2, respectivement ci-dessous CE1 et CE2, et des cours moyens 1 et 2, abrégés en CM1 et CM2, le calcul est vite fait¹⁴: il y aurait entre une petite douzaine et une petite quinzaine d'enfants

dans chaque classe. Même si cette opération peut être assimilée à une pure spéculation intellectuelle ne tenant aucun compte des réalités qui se rencontrent ici ou là, elle a cependant l'intérêt de mettre en valeur deux caractéristiques de l'enseignement bilingue ou immersif en Bretagne. D'une part, la langue enseignée s'apparente aux langues dites rares, dans la palette de celles qui peuvent être proposées et apprises dans les écoles de l'Hexagone, d'autre part, sa pratique pédagogique s'exerce a priori de facto dans des cadres à effectifs réduits.

Cependant, autant pour des raisons liées au domaine de l'enseignement en général qui font que les interactions en classe (de langue) entre enseignant et élèves et entre ces derniers eux-mêmes constituent non seulement un de ses modes de fonctionnement mais aussi et surtout une technique d'apprentissage, que pour des questions plus "basement matérielles" de financement du secteur éducatif (nombre de postes, salles de classes, etc.), rares sont en réalité les classes bilingues ou immersives qui fonctionnent réellement avec un effectif très réduit d'un niveau unique. Dans tous les établissements visités au mois de mars dernier ou bien les années précédentes, le cas de figure rencontré correspondait à celui de la classe multi-niveaux¹⁵.

La palme du regroupement revient à l'école Diwan de Crozon où les effectifs et les possibilités budgétaires obligent à la gestion de deux grands groupes seulement : celui des enfants de la maternelle et celui de ceux de l'école élémentaire. L'occupation d'une maison d'habitation classique ayant permis l'aménagement d'un étage en salle de classe, l'espace occupé par celle-ci permet en fait de séparer les élèves des cycles 2 et 3 de l'école élémentaire suivant leur niveau. Le document 4 ci-dessous indique ainsi de manière très schématique comment les enfants sont répartis et placés à l'intérieur de la pièce.

Dans les deux autres écoles, à Romain Rolland à Lanester et à Notre-Dame des Fleurs à Languidic, les situations sont allégées mais le principe du multi-niveaux s'applique aussi. Les classes visitées correspondaient dans le premier des cas à une classe de "cours moyen 1 et 2" et à une autre de "cours élémentaire 1 et 2" et dans le second, à une classe de "cours préparatoire, cours élémentaire 1" et à une autre de "cours élémentaire 2 et cours moyen 1 et 2". Comme ces exemples le montrent, il n'y a pas de schéma de regroupement de niveaux ou de cycles prédéfini à l'avance. En fait, le nombre d'enfants inscrits dans tel ou tel niveau... et celui des postes d'enseignants budgétisés (et pourvus !) conditionnent les regroupements retenus dans chaque école. Ceux-ci varient donc non seulement d'une école à l'autre mais aussi d'une année à l'autre.



maîtres et élèves

Les écoles bilingues ou immersives recrutent leurs élèves dans des zones plus ou moins étendues et plus ou moins favorables, pour des raisons historiques de pratique du breton dans la population, pour d'autres de nature socio-économique. S'il fallait proposer un classement à partir de ces critères de base, Languidic, Crozon en prendraient incontestablement la tête, loin devant Lanester : d'après une enquête réalisée par Dihun en décembre 2003, Languidic constitue ainsi une des communes les plus bretonnantes du Morbihan¹⁶.

Mais à l'inverse, il est aussi possible de considérer ces mêmes éléments comme pouvant devenir "handicapants" suivant la manière dont le breton est appréhendé mentalement : langue "*de ploucs*"¹⁷ empêchant de réussir à l'école, seule voie imaginée pour le faire aussi dans la vie¹⁸? ... ou avantage parce que langue permettant l'accès au bilinguisme, au plurilinguisme ? Langue encore utilisée dans le quotidien et donc encore transmise oralement de génération à génération, même si de manière extrêmement

sporadique, malgré tout, sans qu'il y ait obligatoirement intention spéciale de le faire, d'où l'absence de sentiment d'une nécessité de l'apprendre à l'école ou langue dont il est parfois question dans les médias parce qu'en voie de raréfaction, voire d'extinction ? Sans qu'il soit possible ici de le confirmer, Lanester, plus urbaine, semble alors avoir plus de chance de devenir un lieu où s'exprime la deuxième version de l'image de la langue : des études¹⁹ montrent que la géographie des pratiques du breton a varié ces dernières années et que les zones urbaines où résident plus volontiers les jeunes générations au niveau d'études élevé, souhaitant pour leurs enfants autant sinon plus qu'eux en matière scolaire et diplômante, ont pris leur place à côté des espaces traditionnels bretonnants ruraux.

Les classes bilingues de Romain Rolland accueillent non seulement des élèves de familles résidant à Lanester mais aussi quelques-uns des communes environnantes : Caudan, Port-Louis, éventuellement Lorient. La raison pour laquelle des enfants des deux premières communes précédemment citées viennent jusqu'à Lanester pour y suivre un enseignement bilingue s'explique de manière très simple : dans ces deux petites villes aucune possibilité d'apprentissage du breton à l'école n'existe²⁰. Ajoutons aussi que cette école Romain Rolland ne constitue pas le seul établissement offrant une filière bilingue puisque dès la maternelle, l'Ecole Eugénie Cotton et l'Ecole Renée Raymond le font aussi. Là, soixante-neuf enfants suivent un enseignement bilingue breton-français. Pour le primaire, le chiffre monte à soixante dix-huit mais ils ne représentent toutefois que 3,7% de l'ensemble de ceux scolarisés dans ce niveau.

A Languidic, les élèves de l'Ecole Notre-Dame des Fleurs se recrutent sur le vaste territoire de la commune sauf rares exceptions. Là, l'offre bilingue ne se réduit pas non plus à cette filière puisque l'école publique a aussi commencé à développer la sienne à partir de 2002. Sur les quelque deux cent vingt enfants de l'établissement privé, vingt-quatre sont inscrits dans la filière bilingue, soit un dixième environ de l'effectif global du primaire. Quant au territoire de recrutement de l'école Diwan de Crozon, il se confond avec la presque île homonyme : enfants de Crozon, d'Argol, de Camaret, de Landevennec s'y côtoient.

Le document 5 récapitule les groupes observés dans les classes bilingues et immersives de ces écoles, niveaux et effectifs, lors des visites de classe.

écoles	classes / niveaux	effectifs / classes
Ecole primaire Romain Rolland, Lanester	CE1- CE2	20
Ecole primaire Romain Rolland, Lanester	CM1-CM2	20
Ecole primaire Notre-Dame des Fleurs, Languidic	CP-CE1	23 (16 CP/7CE)
Ecole primaire Notre-Dame des Fleurs, Languidic	CE2, CM	8 (5 CE2; 1 CM1 ; 2 CM2)
Ecole Diwan de Crozon	CP~CM	16

Doc. 5 Effectifs des classes et répartition par niveaux dans les écoles visitées

S'il n'est pas possible de dire pour ces enfants, sauf exception, qui vient d'une famille bretonnante ou pas et à quel degré (les grands-parents peuvent l'être mais ne plus vouloir le parler, par exemple, ou bien les parents, néo-bretonnants soutiennent l'apprentissage scolaire par une pratique familiale... ou plus certainement l'ignorent totalement)²¹, dans le cas de leurs enseignants, qui ont accepté de résumer leur parcours professionnel, le schéma de l'accès à la langue et des modes d'appropriation apparaît "classique". A l'exception de l'enseignante de l'Ecole Diwan de Crozon issue d'une famille à la pratique quotidienne du breton, qui souligne que sa mère a fait partie des tout premiers instituteurs Diwan, les autres, bien qu'issus de familles où le breton a pu être en usage à la génération précédente, disent tous avoir commencé à l'apprendre et s'y être investis d'eux-mêmes. Ce phénomène s'accompagne comme bien souvent d'une réflexion sur la carrière professionnelle, et la maîtrise de la langue leur a ouvert de nouveaux horizons de ce type.

Ce premier angle de description des quelques visites de classe effectuées confirme un phénomène connu par ailleurs, à savoir la relative absence du breton de la sphère publique : la vie ne s'arrête pas aux grilles des écoles. Une fois la classe finie, les enfants retrouvent un univers monolingue français tout-puissant où les adultes, dans leur très grande majorité, ignorent une des langues pratiquées à l'école, et donc ne l'utilisent pas dans leurs échanges quotidiens ou familiaux comme cela se passe en réalité dans les faits avec les autres langues dites étrangères qui doivent être apprises pendant la scolarité. Un professeur, non natif en général, – pour cause de domaine réservé, la fonction publique avec ses concours et titres n'est ouverte dans bien des cas qu'aux nationaux –, utilise un certain nombre d'heures dans un emploi du temps pour enseigner – essayer d'ouvrir à d'autres sonorités, à d'autres cultures ? –, une langue non pratiquée dans la sphère publique, ni non plus en général dans le cercle de la famille et qui, au même titre que les mathématiques, l'histoire-géographie et autres disciplines servira à un moment donné dans le cursus à obtenir un certain nombre des points nécessaires pour devenir titulaire de tel ou tel diplôme...

2. pratiques de classe

L'accès au breton, le travail de transmission de la langue reposent donc de la même manière quasi exclusive sur les épaules de ces enseignants des filières bilingues ou immersives. La question est de savoir si le fait que le breton soit discipline scolaire à part entière représente un atout ou un désavantage dans la question de sa transmission. Cette interrogation se posant dans le cadre des classes bilingues ou immersives, il convient donc d'observer les pratiques pédagogiques qui y sont mises en œuvre et de voir dans quelle mesure elles leur sont spécifiques ou non.

découpages horaires

Le document 2 rappelle les grands points communs et différences existant entre les trois systèmes d'enseignement du breton dans les filières bilingues et immersive, et en particulier met en relief le mode d'accès au bilinguisme qui y est privilégié.

La formule de Diwan optant pour une immersion totale de la maternelle à l'entrée en CE1 apparaît comme la plus claire, et celle qui s'éloigne le plus des pratiques pédagogiques habituellement mises en œuvre lorsqu'il s'agit de l'apprentissage d'une langue ... étrangère. En ce sens, cette position si différenciée explique en partie les critiques d'extrémisme qui lui sont adressées autant par les détracteurs les plus farouches du bilinguisme régional scolaire en France que par d'autres, vrais néo-bretonnants ou "*par procuration*". Dans ce cadre aussi, la question du découpage du temps scolaire, de 26 heures, ne se pose qu'en termes de nombre d'heures consacrées à telle ou telle discipline, à telle ou telle activité, sachant que les instructions officielles optent pour des "*horaires (...) précisés sur la base de la semaine*" et que de ce fait, ils "*comportent une part de souplesse importante*"²² lorsqu'il s'agit du cycle des apprentissages fondamentaux. Dans ce cas, les pratiques de classes du breton envisagées dans leur dimension chronologique s'éloignent de ce qui existe dans le cas des langues étrangères.

Par contre, dans les deux filières bilingues, la question se pose de manière aiguë : leur raison d'être est d'amener des enfants à un bilinguisme, de préférence équilibré, dans le cadre d'un horaire imparti. Par rapport à Diwan qui, au début de la scolarité accentue l'usage d'une seule langue, celle que ses concepteurs et défenseurs estiment lésée dans la société de tous les jours aujourd'hui, le breton, les documents officiels produits par les associations Div Yezh et Dihun pour faire la promotion des classes bilingues insistent sur cette marque spécifique que constitue la parité horaire. Si l'expression ne renvoyait qu'à la résolution d'un problème mathématique, tout serait réglé par une simple opération. Or, tel n'apparaît pas le cas, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, la gestion du temps dans une classe constitue une subtile alchimie entre une prévision de l'enseignant, qui s'avère quelquefois juste, d'autres pas, et un temps réel écoulé utilisé par les élèves pour la réalisation de telle ou telle tâche. Cette marge d'appréciation entre une expérience de professionnel, la réalité d'exécution d'une consigne dans un groupe, l'appropriation d'un nouveau savoir ou savoir-faire, etc., se laisse lire dans les programmes : "*le maître conserve la liberté pédagogique qui lui permet de tenir compte des particularités de sa classe*"²³. Par ailleurs, il faut rappeler que les filières bilingues utilisent deux types de principe dans la conduite de l'enseignement bilingue à l'école : un maître par langue ou un maître pour une classe. Si le premier système permet un découpage clair du temps scolaire, et garantit en théorie la parité²⁴, matinée en breton avec un enseignant, après-midi en français avec un autre ou inversement, le second

laisse le comptage des heures entre les mains de l'instituteur.

Dans ces conditions, il apparaît clairement que le principe de la parité horaire ne correspond nulle part à la même chose, ce qui ne signifie pas que les enseignants évacuent la question, bien au contraire : ils y sont très sensibles mais réagissent de manière très pragmatique au problème qu'elle pose.

A l'École primaire Romain Rolland, l'enseignant en charge du groupe des CM1-CM2 a alterné au cours de la journée d'observation les activités en breton et en français. Il se trouve que celle-ci ayant été faite dans la semaine de la journée de la dictée en breton, manifestation au cours de laquelle cette classe devait, d'une part interpréter une petite saynète en breton et français²⁵ écrite par eux-mêmes et rejoindre les enfants des autres classes bilingues pour préparer des chants – en breton – pour la traditionnelle soirée clôturant l'événement, "la fête de l'andouille", permettant à l'association des parents d'élèves de l'enseignement bilingue public de collecter quelques fonds pour leurs activités de promotion du breton à l'école, l'horaire général des programmations officielles a sans doute été a priori quelque peu malmené et le breton a de ce fait eu, exceptionnellement, la part plus belle qu'à l'accoutumée. Mais cela ne vaut pas tant pour le temps à faire du français et celui à faire du breton que sur la durée consacrée aux activités d'éveil ou artistiques. Cet instituteur, comme un autre de ses collègues interrogé pendant la récréation, a opté pour un découpage hebdomadaire du temps de parole et du temps de faire dans chacune des deux langues. Dans la classe des CE1 et CE2, les deux langues ont alterné tout au long de la journée mais cela plus en fonction des activités proposées que d'une volonté délibérée d'appliquer, chronomètre en main, un principe que certains jugent d'ailleurs inapplicable en tant que tel à la lettre²⁶.

A Languidic, c'est un peu la figure inverse qui prévaut. La matinée dans la classe des CP-CE1 a plutôt été consacrée au français et l'après-midi au breton²⁷. Mais il s'agit là d'un schéma simplifié, puisque la journée s'est ouverte par une mise en route en breton et qu'au début de l'après-midi, l'enseignante a utilisé une demi-heure pour terminer une activité du matin en français. Mais ensuite, et ce jusqu'à la fin de la journée, le breton a prévalu. De la même manière, dans la classe CE2-CM, l'après-midi est obligatoirement bretonnant puisqu'il s'agit en fait d'un regroupement d'enfants issus de classes différentes. Pour eux, les matins parlent français. Les après-midi, ils quittent leurs groupes respectifs pour rejoindre la "salle" bilingue et leur instituteur attiré, présent dans l'établissement seulement pour les deuxièmes parties de journée.

Dans tous les cas, la langue bretonne est intégrée de manière naturelle aux activités à exécuter et dans ce sens, elle prend ses distances avec les langues étrangères classiques de l'univers scolaire.

langues de classes

Il faut cependant bien voir que la souplesse de mise en application du principe de parité par ceux-là mêmes qui en ont la responsabilité ne préjuge pas de l'usage réel qui en est fait par les enseignants et les enfants en tant que métalangue et ne dit rien sur l'importance symbolique qui lui est accordée.

Dans tous les cas observés où cela fait sens, les premiers mots du matin l'ont été en breton. Il s'agit là d'une ouverture ressentie comme nécessaire par les deux enseignants de l'Ecole primaire Romain Rolland, car comme ils l'ont dit, cette habitude donne en réalité "le ton" de la journée. A l'Ecole Notre-Dame des Fleurs, même si la matinée se veut plutôt francophone, la journée des CP-CE1 a aussi commencé par le regroupement de tous les enfants au fond de la classe dans une sorte d'espace libre : demander la date, s'enquérir des activités pratiquées pendant le week-end (la visite a eu lieu un lundi) ont permis de recommencer la semaine sur le mode breton, c'est-à-dire comme pour le cas du secteur public, de marquer, par ce rituel, une limite entre le monde extérieur et celui de la classe où deux langues coexistent, apparemment sans le moindre problème, de créer une coupure mentale entre deux sphères distinctes l'une qui se veut monolingue, l'autre qui se colore de bilinguisme, de signifier l'appartenance à la filière bilingue, et de valoriser cette donnée.

Il est facile de voir les avantages que cette petite habitude suscite du côté des enfants, mais ce serait erreur de croire que les bénéfices n'appartiennent qu'à eux. Nous n'avons pas posé la question aux enseignants bilingues des écoles visitées de savoir quelles étaient leurs occasions de pratique du breton en dehors de leurs salles de classes. En plus du cas de l'enseignante de l'Ecole Diwan de Crozon, la mention par une autre de sa famille bretonnante qui lui a permis finalement de faire ses gammes dans la langue, le hasard qui fait rencontrer l'épouse d'un autre impliquée dans une troupe de théâtre en breton et enseignante dans une école Diwan, les éléments apparaissent bien minces, et même s'ils ne sont pas tous rassemblés dans ce compte rendu, il y a de fortes chances pour que le rituel du matin vaille autant pour les élèves que pour leurs professeurs, avec une valeur différente, bien entendu.

L'enseignante de la classe CP-CE1 estime ainsi pour sa part que le système un enseignant / une langue "*permet de clarifier la situation vis-à-vis des enfants*" et que cela est "*mieux pour [eux]*" car elle trouve que "*sinon, le passage du français au breton n'est pas évident*". Son collègue du public de la classe de CM1-CM2 à Lanester évalue son temps de parole en breton en classe à 40% du total mais reconnaît qu'en cas d'incompréhension du côté de ses élèves, il "*passé au français*". Deux autres enseignants bilingues de cette école, dont celui de la classe des CE1-CE2, interrogés sur leur manière de gérer les deux langues pendant le temps scolaire disent devoir "*contrôler*", "*faire attention à ce que la journée ne se déroule pas uniquement en français*".

L'enseignant sur le demi-poste à l'Ecole Notre-Dame des Fleurs à qui il n'est

demandé, officiellement, finalement de ne parler que breton, ou du moins de ne faire que du et en breton, à la manière de ce qui se fait à Diwan avant le CE1, pense pour sa part que cette langue lui demande plus de concentration dans la mesure où il veut l'utiliser de manière consciente pour "*faire entrer des expressions*" dans le vocabulaire de ses élèves. Ses collègues à Lanester, quant à eux, ont estimé faire moins spécialement attention au lexique utilisé en breton quand ils s'adressaient aux enfants qu'à la clarté et à l'intelligibilité du message qu'ils veulent être adapté au niveau de développement de leurs interlocuteurs.

Dans le cas du breton en Bretagne, cela peut sembler très paradoxal, mais comme le montrent ces différents exemples, enseigner du et en breton requiert de la part des enseignants une conscience plus grande des actes de parole engagés pendant leur temps de présence dans l'établissement : les professeurs bilingues de service de surveillance des cours de récréation ont continué à s'adresser en breton à leurs élèves venus près d'eux pour leur raconter quelque chose, pour se plaindre de ceci ou de cela... En ce sens, leur attitude correspond tout à fait à celle de leurs collègues de langue étrangère, et peut-être plus spécialement de ceux qui enseignent une langue dans un contexte défavorable où cette dernière semble minoritaire. Par ailleurs, il faut rapprocher des opinions des uns et des autres évoquées précédemment, le temps passé en dehors du temps dévolu à l'institution scolaire par leur fonction et la loi, leur investissement dans des activités périscolaires. Il a déjà été question de la manifestation du groupe en breton organisée à Lanester dont le succès leur doit beaucoup (préparation, publicité, présence,...). Il convient de signaler aussi, par exemple, que l'enseignant de la classe des CM1-CM2 de l'Ecole Romain Rolland, une fois par semaine, après sa journée, assurait des cours de breton pour les adultes... dans sa salle de classe. Cette attitude d'investissement dans la matière, devenue habitude de donner, sans trop compter, pour la "bonne cause" les distingue d'autres enseignants, leur énergie leur venant de la langue qu'ils se sont ré-appropriée et qu'ils désirent transmettre. Nul besoin de préciser qu'à Diwan, il s'agit peut-être plus que d'une habitude, presque d'un principe fondateur ce qui renvoie une nouvelle fois, et, en même temps, bien souvent à cette idée d'école alternative et à celle de lieu militant. Les filières du secteur privé ne sont évidemment pas en reste non plus quand les occasions se présentent.

Si les enseignants doivent parfois se méfier d'eux-mêmes et de leur propension, comme tout un chacun, à choisir la solution de facilité, c'est-à-dire à se laisser mener par le français, leur langue première, ils ne sont bien évidemment pas les seuls dans ce cas ! Les élèves aussi, même connaissant les règles du jeu et les appliquant en général sans rechigner, cherchent quelquefois le plus simple à leurs lèvres : à Crozon, l'institutrice a demandé à un certain moment du cours, pendant une phase d'acquisition de vocabulaire nouveau, de ne pas traduire en français les noms des oiseaux dont il était question dans la chanson écoutée. Il se trouve que lors des observations de classe faites dans toutes les écoles, la langue de la plus grande majorité des échanges entre les enfants eux-mêmes a été le français, mais que celle

utilisée avec l'enseignant, en dehors des temps d'usage obligatoire, dans la classe pendant les phases de travail en breton, et sauf lacunes de vocabulaire insurmontables, a pu varier : quelquefois le breton mais le plus souvent le français²⁸. A Diwan seulement, même pendant la récréation, la langue de communication entre enseignants et enfants est restée systématiquement le breton.

Il faut signaler aussi que tous les murs des classes bilingues, quel que soit le secteur d'enseignement, parlent breton, comme si ces inscriptions, à la manière de formules magiques, avaient le pouvoir de mettre les esprits en condition et de rappeler aux uns et aux autres qu'"ici, on parle breton", en même temps qu'elles font éclater au grand jour la reconnaissance de la langue bretonne dans l'institution scolaire, qui dépasse le cadre des établissements visités, là même, où quelques décennies auparavant, elle en a été bannie, car "langue de ploucs" ou d'"arriérés", en tout cas pas digne de s'écrire et de mener à l'instruction donc au progrès, donc à une vie meilleure...

La parité breton-français s'applique très certainement dans les classes des filières bilingues, mais plus dans les temps d'étude traditionnels que dans les échanges hors activités de classes puisque là, très souvent, le français domine. Mais, la conscience exacerbée de la langue utilisée dans les échanges que possèdent les enseignants des filières bilingues les oblige eux-mêmes, à ne pas céder totalement à la pression monolingue. Cette responsabilité qui pourrait sembler lourde à porter l'est sans doute moins que le laissent penser les apparences, car il y a du plaisir dans leur action ... comme par exemple d'enseigner du vannetais, variante minoritaire face au triomphant KLT²⁹. Dans ces aspects apparemment secondaires de l'enseignement, le breton n'a rien de la langue étrangère.

faire faire

Mais dans l'aventure du breton à l'école, il importe aussi de voir comment il entre dans la classe, devient discipline scolaire et se prête au jeu de la didactique. Les filières bilingues et immersives représentent en fait des modes d'accès à la langue non pas tant révolutionnaires sur le fond que résolument en avance dans les mises en application de pratiques de classe qui sont suggérées indirectement ailleurs comme par exemple dans le *Cadre européen commun de Référence pour les langues*, ou le choix de l'approche communicative comme mode de penser de la construction d'un cours. Ces deux termes se retrouvent dans le descriptif des objectifs assignés à l'enseignement des langues étrangères ou régionales à l'école élémentaire dans sa version sensibilisation / apprentissage autour d'un horaire hebdomadaire d'une à deux heures³⁰, soit beaucoup moins que ce qui se passe réellement dans les classes bilingues, chronomètre de la parité oublié ou pas et, a fortiori, dans les classes immersives.

Ainsi, la démarche qui consiste à commencer la journée en breton pour donner le ton, ou rappeler l'appartenance à la filière bilingue fonctionne comme un rituel où salutations,

expression de la date, du temps qu'il fait, questionnement sur les activités de la veille ou du week-end sont réalisés dans une dimension didactique : "*chaque fois que cela est possible, on utilise la langue à l'occasion d'activités ritualisées (salutations, contrôles des élèves présents, etc.)*", préconisent les instructions officielles. Dans les classes visitées, ce principe se trouvait mis en application au-delà même de ces recommandations. Dans la classe de CP-CE1 de l'Ecole primaire de Languidic, l'enseignante a ainsi ritualisé le retour en classe après la récréation de l'après-midi qui voit souvent les enfants revenir assoiffés. Au lieu de les laisser se désaltérer au robinet comme les élèves des autres classes, elle les fait réintégrer la salle de classe où l'un des enfants, échanton des temps contemporains, propose à ses camarades de quoi se rafraîchir : la condition est linguistique, il faut le demander en breton et donc aussi remercier pour ce qui est reçu. Dans ce cas, la qualité de l'apprentissage présente tous les avantages dont un professeur peut rêver : situation simple, non ambiguë, travail des expressions de politesse et de demande, etc., mise en pratique immédiate avec la réalisation d'une tâche dont la qualité engendre un résultat ou pas : demande comprise d'où réception d'un verre d'eau et extinction de la soif ! Son collègue de Romain Rolland utilise à un moment donné la méthode directe en demandant aux enfants de regarder par la fenêtre (il s'agissait peut-être d'introduire un mot de vocabulaire relatif au temps). Rappelons aussi que l'usage du breton dans les cours de récréation (Ecole Diwan de Crozon, Ecole primaire Romain Rolland de Lanester) participe de cette volonté de créer des habitudes de pratique de la langue dans des situations de communication de la vie quotidienne (et il en existe une multitude qui se produit pendant le quart d'heure de récréation!).

A Languidic, l'instituteur de la classe des CE2-CM, lui, n'autorise les élèves à ne s'asseoir au début du cours qu'après avoir prononcé une phrase en breton³¹. La répétition régulière de ces situations permet bien évidemment l'acquisition d'un vocabulaire et de structures syntaxiques, morphologiques en contexte. A chaque niveau correspondent des objectifs particuliers. Dans la classe de CM1-CM2 de l'Ecole primaire Romain Rolland, le moment de l'expression de la date a donné lieu à une remarque de la part de l'enseignant sur la similitude existant entre les mots "*mardi*" et "*mars*" en breton qui, sauf erreur de retranscription sont les mêmes dans cette langue, à une majuscule près. C'est dans ce cours aussi que plusieurs remarques concernant les variations dans la prononciation (la vannetaise et les autres !) ou des particularités orthographiques ont été faites.

Car, il ne s'agit pas que de faire des enfants des locuteurs du breton mais aussi des lecteurs et des scripteurs. Le principe de la parité se décline aussi et surtout en réalité dans un souci d'égalité des compétences dans les deux langues, et par rapport aux monolingues ! Les enseignants rencontrés à Romain Rolland estiment que, d'après leurs expériences, il existe un point d'équilibre des compétences en expression et en compréhension écrites entre le breton et le français vers le CE1-CE2. Passé ce moment de grâce, le français prend le dessus, ce qui ne signifie pas que l'apprentissage du breton s'arrête.

L'aventure de la ré-introduction du breton dans l'institution scolaire et de l'essor des filières bilingues et immersive dépasse largement l'exemple des trois écoles et des cinq classes visitées, auquel ce rapide compte rendu s'intéresse. La particularité des contextes de chacune d'entre elles s'étend bien au-delà des simples murs d'un quelconque établissement situé dans tel ou tel coin de Bretagne, remonte jusqu'au secteur d'appartenance, public, privé, associatif, cadres de références symboliques et mentaux qui orientent certaines pratiques éducatives. L'observation de plusieurs classes montre toutefois que les oppositions qui peuvent jouer entre les trois systèmes sont beaucoup moins d'ordre idéologique que pédagogique. Même si le métier d'enseignant de langue vivante possède incontestablement ses propres "ficelles", la méthode miracle pour acquérir, dans le système scolaire, la maîtrise d'autres langues, à savoir égalité de compétences dans les domaines des compréhensions et expressions écrites et orales pour pouvoir "*s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise*" et "*rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes*"³², n'a pas encore été découverte. C'est donc chaque enseignant qui, d'après sa personnalité, son expérience professionnelle, son vécu d'élève, d'apprenant, d'acteur social, etc., construit tous les moments de la classe et qui élabore à chacun d'entre eux une expérience didactique originale et non-reproduisible exactement à l'identique dans l'instant, le cours qui suit... et ce d'autant plus qu'un des éléments de l'édifice repose aussi sur le groupe élèves dont la nature volage est bien connue !

Le breton ne peut plus échapper à cette donnée qui fait que sa transmission passe désormais par l'institution scolaire et repose donc sur les épaules des enseignants bilingues, non pas seulement parce que la transmission familiale est réduite à peau de chagrin mais aussi parce qu'à l'école est reconnue la mission de former les enfants intellectuellement (obtention de diplômes) et socialement (apprentissage de la démocratie). Comme d'autres disciplines, et particulièrement les langues étrangères, il est objet de pratiques et de réflexions pédagogiques. Pourtant, il n'est pas que cela. L'intérêt qui lui est porté et l'investissement qu'il requiert de la part des enseignants, et ce même ou plutôt parce que c'est un choix à la fois raisonné et "de cœur", continue à le distinguer des autres langues qui peuvent être apprises au cours d'une scolarité en France.

Par ailleurs, ce qui se déroule dans les écoles visitées au quotidien représente sans conteste une partie d'un tout, "l'enseignement bilingue et immersif breton-français", et possède de ce fait et à ce titre en tant que telle une légitimité d'ordre équivalent à ce qui est accordé à l'ensemble. Ainsi, les questions très concrètes de nature professionnelle auxquelles des enseignants des filières bilingues et immersives se trouvent confrontés – faire classe en breton et pas seulement une classe de breton–, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, – comment donner l'ampleur qu'elle mérite à la langue bretonne dans un contexte monolingue

francisant dominant, faire en sorte que les premiers pas dans la voie du bilinguisme des enfants soient soutenus et encouragés au-delà du temps scolaire, par exemple –, se retrouvent aussi bien à Crozon, qu'à Lanester, Languidic ou ailleurs !

Mais peut-on rendre fidèlement compte de la densité de ce qui se passe dans la classe d'une filière bilingue ou immersive à un moment donné ? Les différents acteurs rencontrés ne se reconnaîtront peut-être pas dans les lignes qui précèdent ou estimeront que la description entreprise ne correspond pas à la totalité de la réalité vécue, que leur action quotidienne va bien au-delà. Ils auront très certainement raison, dans un sens. Mais, c'est justement parce que dans tous les cas, le breton bien que langue scolaire n'a pas été enseigné comme une langue étrangère, mais bien plus comme une langue familière qu'il a paru légitime de mettre côte à côte ces trois établissements, et les personnes qui y détiennent les rôles d'acteurs principaux dans l'écriture au quotidien de la pièce sur la continuité de l'usage du breton dans la vie de tous les jours : enfants et enseignants.

notes :

¹ Je voudrais remercier ici tous ceux qui ont rendu cette expérience possible : les directeurs des établissements visités, Georges Abhervé-Guégen à Crozon, Christian Padellec à Languidic, les enseignants bilingues, Levenez Morvan à Crozon, Guy Le Bideau, Marc Brustiec à Lanester, Anne-Sophie Le Corff, Cédric Binet à Languidic, leurs collègues (M.-L. Pochic, Marc, ...), les enfants des classes et aussi les responsables et relais de Dihun et Div Yezh dans le Morbihan, Hélène Lejeune à Vannes, Yannig Baron (Dihun Breizh), et Jean-Jacques et Viviane Valy à Lanester. Pour Diwan, Jean-Paul et Véronique Le Rol à Argol. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma plus profonde gratitude.

² C'est moi qui souligne.

³ *Idem.*

⁴ D'après le document établi pour l'étude sur "Les futurs professeurs des écoles de l'enseignement bilingue et immersif en Bretagne", cf. bibliographie.

⁵ Les "deux priorités" de l'école élémentaire sont "la prévention de l'illettrisme et l'apprentissage des règles de la vie collective", cf. "Qu'apprend-on ...", préface p.7.

⁶ Ceci représente à la fois un critère de prédilection pour y devenir enseignant ou au contraire, si cela est lu sur le mode de l'étrangeté de la chose, fait naître une sorte de défiance. Le caractère alternatif ici tient au degré d'immersion qui est total dans les petites classes à Diwan, (cf. M.-F. Pungier, "Les futurs professeurs...").

⁷ Il faut préciser toutefois que toutes les écoles Diwan ne sont pas installées dans de tels bâtiments : celle de Lorient, par exemple, l'est dans un ensemble scolaire de type traditionnel. Le lycée Diwan de Carhaix a ses salles de classes dans des préfabriqués classiques.

⁸ A Languidic, l'ouverture de la première classe bilingue s'est faite dans le privé à l'école maternelle en 2001.

⁹ Pour Crozon, c'est à la fois une lapalissade (la vocation des écoles Diwan est d'enseigner en et du breton), et une non-évidence : ce sont les dix ans et plus de fonctionnement de l'école qui lui permettent d'avoir tous les niveaux de classes représentés.

¹⁰ Voir par exemple les commentaires non dénués d'humour de Yannig Baron sur le site internet de Dihun.

¹¹ Précisions apportées en particulier par R. Guillou lors de l'entretien du 10 mars 2005. Ce "concept" de pôle fonctionne déjà dans les cas du passage "maternelles-école primaire", par exemple à Lanester.

¹² Ce document a été établi à partir des chiffres diffusés par Dihun sur son site internet.

¹³ Le découpage en cycles apparaît comme quelque chose de récent qui rend plus flou les séparations en "classes" : il s'agit du cycle des apprentissages fondamentaux, qui regroupe les classes de maternelle grande section, le cours préparatoire, le cours élémentaire 1ère année, et le cycle des approfondissements avec le cours élémentaire 2ème année, les cours moyens 1ère et 2ème années.

¹⁴ Il ne s'applique pas à l'école Diwan de Paris qui n'a ouvert ses portes qu'en 2004 et qui n'offre pas encore toute la palette des niveaux de l'école élémentaire.

¹⁵ Lycée Diwan excepté.

¹⁶ Lors de notre enquête à l'Ecole Notre-Dame des Fleurs, des résultats convergents étaient apparus.

¹⁷ L'expression revient très souvent dans la bouche des néo-bretonnants adultes ou plus jeunes pour décrire la façon dont l'utilisation du breton a pu être perçue par ceux des générations précédentes, ascendants directs ou pas.

¹⁸ Languidic, dont le maire actuel a été instituteur à l'Ecole Notre-Dame des Fleurs, est une commune qui n'a pas répondu au questionnaire effectué, en 2003, par l'Ofis ar Brezhoneg sur "*l'emploi de la langue bretonne dans la vie publique*"...

¹⁹ Voir, par exemple, Ofis ar Brezhoneg, "*Un avenir ...*"

²⁰ Autant à Port-Louis qu'à Caudan, il est cependant possible aux adultes de s'initier à la langue.

²¹ A l'Ecole Diwan de Crozon, les 16 élèves viennent de douze familles différentes. Dans trois d'entre elles au moins un des parents est bretonnant. La moyenne générale de famille bretonnante à Diwan tourne autour de 20% du total. A Romain Rolland, à la récréation, j'ai posé la question à quelques élèves de savoir qui parlait breton dans leur famille : l'environnement monolingue français de cette dernière est très souvent confirmé : "*il n'y a que moi [qui parle le breton]*" ; "*ma mère, je lui apprend*", etc.

²² "*Qu'apprend-on ...*", p.110.

²³ *Ibid.*, p.110. "*Les futurs professeurs ...*".

²⁴ A l'école maternelle, la sieste occupe une bonne part de l'après-midi... et comme en

général, à ce moment-là les enfants ont surtout le droit de se taire, il est évident que la parité ne fonctionne pas au mieux si c'est cette période de la journée qui est considérée comme devant être consacrée aux activités en breton et à son acquisition...

²⁵ Le déroulement de l'action était compréhensible même pour les non-brittophones.

²⁶ Cf. M.-F. Pungier, Sur la question de la microalternance-macroalternance en classe bilingue voir J. Duverger.

²⁷ Il se trouve que c'était aussi le jour de la demi-heure "Artigal", la leçon en anglais du programme multilingue de la filière des écoles privées du Morbihan, à laquelle j'ai pu assister.

²⁸ Ce phénomène n'a bien sûr rien à voir avec la qualité de l'enseignement prodigué en classe. C'est la langue la plus appropriée à la situation de communication en cours qui est utilisée, celle qui semble permettre le mieux la réalisation de l'échange.

²⁹ Ce sigle d'initiés correspond aux initiales des trois autres dialectes du breton, et dans cette langue : K pour celui de la Cornouaille, L pour celui du Léon et T pour celui du Trégor.

³⁰ "Qu'apprend-on ...", pp. 173-178 ; 206-207 ; 249-256.

³¹ La consigne comprenait peut-être d'autres éléments qui ont pu m'échapper ...

³² Voir le niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

documents et bibliographie (aperçu):

** secteur bilingue privé :*

entretien avec des stagiaires de l'UCO, Arradon, 5 mars 2004, et enquêtes écrites, mars 2004

entretien avec des stagiaires CFP, Arradon, 5 mars 2004, et enquêtes écrites, mars 2004

entretien avec Y. Baron, Président de Dihun Breizh, Vannes, 2 mars 2004, et H. Lejeune, 2 mars 2005

entretien avec le Directeur du Lycée privé Saint-Paul, Vannes, 18 mars 2004

entretien avec J.-C. Le Ruyet, DDEC du Morbihan, Arradon, 2 mars 2005

brochure "Artigal, le programme multilingue", 2003 ; enquête Dihun 2003 (document photocopié) ;

Y. Baron, "le bilinguisme breton-français dans l'enseignement catholique de Bretagne", brochure, 2002 ; prospectus d'information édités par Dihun ("des millions d'enfants bilingues en Europe", etc.), etc.

** secteur bilingue public :*

enquêtes écrites lycéens Lanester, mars 2004

entretien avec des stagiaires IUFM-CFEB, 18 mars 2004, et enquêtes écrites, mars 2004

entretien avec R. L'Hourre, Coordonnateur du CFEB, Saint-Brieuc, 10 mars 2004

entretien avec M.-J. Manteau, Directrice du site briochin de l'IUFM, Saint-Brieuc, 10 mars 2004

entretien avec R. Riou, Responsable de Div Yezh dans les Côtes-D'Armor, Lannion, 15 mars 2004

entretiens avec V. Valy, Responsable de Div Yezh dans le Morbihan, Lanester, 1er mars 2004 ; 3 mars 2005 (et J.-J. Valy)

entretien avec R. Guillou, Chargé de mission d'inspection en Langues et cultures régionales, 10 mars 2005

plaquette "*classes bilingues publiques breton-français*", document "*classes bilingues publiques breton-français / 20 ans*", prospectus d'information édités par Dihun ("*des millions d'enfants bilingues en Europe*", etc.), etc.

* *secteur associatif immersif* :

entretien avec des stagiaires Kelenn, Quimper, 3 mars 2004, et enquêtes écrites, automne 2003
enquêtes écrites lycéens Diwan, Carhaix, septembre 2003 ; entretiens, 24 septembre 2003

entretien avec Y. Guillamot, Directeur de Kelenn, Quimper, 23 septembre 2003

entretien avec A. Ropars, directeur du Lycée Diwan de Carhaix, Carhaix, 22 septembre 2003 et 9 mars 2004

* *secteur universitaire* :

enquêtes écrites étudiants, Université Rennes 2, Département de breton et de celtique, Rennes, mars~juin 2004

entretien avec G. Denis, Directeur du Département de breton et celtique à l'Université de Rennes 2, Rennes, 11 mars 2004

* *autres* :

entretien avec J. Le Clerc de la Herverie, Responsable d'édition, TES, Saint-Brieuc, 12 mars 2004

Association Buhez, *Parlons du breton*, Editions Ouest-France, Rennes, 2001

H. Abalain, *Histoire de la langue Bretonne*, Les Universels Gisserot, n° 10, 2000

H. Abalain, *Pleins feux sur la langue bretonne*, Coop Breizh, Spézet, 2004

J. Boulbria, *Jeunes bilingues en Bretagne et en Catalogne : langue et identité culturelle*, Mémoire, Université de Rennes

F. Broudic, *Histoire de la langue bretonne*, Editions Ouest-France, Rennes, 1999

F. Broudic, *La Pratique du Breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, PUR, 1995

F. Broudic, *Qui parle breton aujourd'hui ? Qui le parlera demain ?*, Brud Nevez, Brest, 1999

E. Chartier, R. Larvor, *La question bretonne, Enquête sur les mouvements politiques bretons*, An Here, Plougastel-Daoulas, 2002

C. Clairis, D. Costaouec, J.-B. Coyos (coordinateurs), *Langues et Cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, Logiques Sociales, L'Harmattan, Paris, 1999

Collectif, *A la découverte de Languidic*, sans date ni lieu d'édition (brochure)

Collectif, *Hérodote*, "Langues et territoires", n° 105, 2002

D. Costaouec "*Quel avenir pour le breton populaire ? Enquête à la Forêt-Fouesnant*", Brud Nevez, Brest, 2002

Diwan, Europe Education, Centre Mondial pour l'Education Bilingue, Institut Culturel de

Bretagne, *Quelle école pour la Bretagne ? , Peseurt Skol evit Breizh ?*”, Institut Culturel de Bretagne, 1988

Sous la direction de N. Dugalès, R. Le Coadic et F. Patez, *Et la Bretagne ? Héritage · Identité · Projets*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004

J. Duverger, *L’enseignement en classe bilingue*, Hachette, Paris, 2005

S. Fujihira, Profil, motivations et souhaits des personnes étudiant le flamand en Flandre française, Analyse d’une enquête réalisée fin 2003-début 2004, in *Etudes françaises*, n° 37, Université des Langues Etrangères d’Osaka, Section française, 2005, pp.15-71

K. Hamon, *Les nationalistes bretons sous l’Occupation*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001

R. Hoare, *L’identité linguistique des jeunes en Bretagne*, Leoriou bihan 10, Brud Nevez, Brest, 2003

V. Lachuer, L’Etat face à la langue bretonne, in *Klask*, n°4, 1998

M. Lebesque, *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Coll. Points, n° 818, Seuil, Paris, (1970) 1983

C. Le Du, *Histoire d’un interdit, Le breton à l’école*, Hor Yezh, Lannion, 2000

R. Le Coadic, *L’identité bretonne*, Terre de Brume-Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1998

R. Le Coadic, *Bretagne, le fruit défendu ?*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002

R. Le Coadic, *La Bretagne dans 20 ans*, Editions Le Télégramme, Brest, 2004

J. Legendre, *L’enseignement des langues étrangères en France*, Rapport d’information n° 63, 2003-2004

Mairie de Languidic, *Languidic, Morbihan, Guide Communal*, édition 2002, (brochure)

Ministère de l’Education nationale, *Qu’apprend-on à l’école élémentaire ?*, CNDP, XO éditions, 2003

M. Nicolas, *Bretagne, un destin européen*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2001

J.-P. Obin, *Enseigner, un métier pour demain*, Rapport au Ministre de l’Education nationale, Paris, La Documentation française, 2003

Ofis ar Brezhoneg, *Un avenir pour la langue bretonne ? , Rapport sur l’état de la langue bretonne*, Rennes, 2002

Ofis ar Brezhoneg, *Diagnostic de l’état de la langue bretonne dans le pays de Lorient / Diagnostik war stad ar brezhoneg e Bro an Oriant*, 2004

H. Pentecouteau, *Devenir bretonnant, Découvertes, apprentissages et réappropriations d’une langue*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2002

J.-C. Perazzi, *Diwan, vingt ans d’enthousiasme, de doute et d’espoir*, Coop Breizh, Spézet, 1998

M.-F. Pungier, Le breton à et hors de l’école aujourd’hui : une pratique linguistique neutre ? in *Langues et Cultures*, vol. 1., Osaka Prefecture University, 2002, pp.101-118

M.-F. Pungier, La classe bilingue breton-français de la maternelle Notre-Dame des Fleurs (Languidic) : un cas d’école, in *Langues et Cultures*, vol. 2., Osaka Prefecture University, 2003, pp. 161-183

- M.-F. Pungier, Discours et pratiques de l'enseignement bilingue et immersif en Bretagne : entre question identitaire et pédagogie innovante, in *Langues et Cultures*, vol. 2., Osaka Prefecture University, 2003, pp. 185-205
- M.-F. Pungier, Passé, présent, futur dans les débats pro et anti langues régionales en France à travers le cas du breton, in *Bulletin de l'Université Préfectorale d'Osaka (Département des Sciences humaines et sociales)*, n°51, 2003, pp. 91-107
- M.-F. Pungier, La dynamique bilingue en Bretagne aujourd'hui ou l'émergence des "bretonnants par procuration" ? in *Langues et Cultures*, n°3, Centre des Langues de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2004, pp. 185-205
- M.-F. Pungier, Les écoles du breton dans la perspective de l'enseignement des langues en France à l'heure européenne, in *Bulletin de l'Université Préfectorale d'Osaka (Département des Sciences humaines et sociales)*, n°53, 2005, pp. 53-85
- M.-F. Pungier, Les futurs professeurs des écoles de l'enseignement bilingue et immersif en Bretagne, in *Langues et Cultures*, n°4, Centre des Langues de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2005, pp. 227-253
- M.-F. Pungier, Expériences d'appropriation de la langue bretonne chez des jeunes de 15 à 25 ans : modes, usages, motivations, in *Langues et Cultures*, n°4, Centre des Langues de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2005, pp. 255-279
- M.-F. Pungier, L'apprentissage du breton chez les adultes : un investissement pour soi ... et les autres ? in *Langues et Cultures*, n° 5, Faculté des Sciences et des Arts Libéraux de l'Université Préfectorale d'Osaka, 2006, pp. 37-57.
- A. Quéré, *Les Bretons et la langue bretonne, Ce qu'ils en disent*, Leoriou bihan 6, Brud Nevez, Brest, 2002
- P. Rayou, A. Van Zanten, *Enquête sur les nouveaux enseignants, changeront-ils l'école ?*, Bayard, Paris, 2004
- D. Roudaut, La Celtie : "C'hwec'h bro un ene"/"Six pays, une seule âme", Des vellités émancipatrices des pays celtiques à l'émergence de la Celtie, in *Hérodote*, n° 95, Nationalismes régionaux en Europe, 1999, pp. 77-113
- P.-J. Simon, *La Bretonnité, Une ethnicité problématique*, Terre de Brume-Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1999
- P. Tapernoux, *Les enseignants du "Privé", Tribu catholique ?*, Anthropos, Paris, 2001

Merci à S. Fujihira pour sa relecture attentive